



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 98352

## Texte de la question

M. Philippe Naillet interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur le poids des prélèvements sur les entreprises en outre-mer. Alors que le Gouvernement réforme les dispositifs fiscaux et sociaux en outre-mer, avec un CICE majoré et une refonte des exonérations LODEOM, des acteurs économiques se plaignent de taux de charges trop importants. Afin de poser les termes du débat économique, il souhaiterait donc se voir communiquer la part des prélèvements obligatoires (somme des prélèvements fiscaux et sociaux) dans le budget des entreprises réunionnaises.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Naillet](#)

**Circonscription :** Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98352

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 août 2016](#), page 7089

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)